

Vous voulez contribuer, avec nous, à l'observation critique des médias ? Voici une sorte de mode d'emploi, soumis à d'éventuelle révisions...

Le site d'Acrimed est le site d'une association. Produit d'une activité collective, il dépend de son orientation, démocratiquement choisie. Les articles publiés ne sont donc pas de simples tribunes libres individuelles, comme celles que l'on peut lire dans les forums de discussion, par exemple.

« Informer sur l'information », le « Petit manuel de l'observateur critique des médias » (co-produit avec *Pour Lire Pas Lu*) que nous citons un peu dans ce qui suit est, en quelque sorte, notre « Charte éditoriale ». Elle peut être aussi la « Charte » de toutes celles et de tous ceux qui souhaitent participer à l'observation des médias en nous envoyant leurs contributions.

Quelles contributions nous envoyer ? Quelles observations nous soumettre ? Avec quelles conditions de publication ?

I. Pour contribuer

Les réactions générales, aussi justifiées soient-elles, ne sont d'aucune utilité à une critique précise des médias. Nous recevons un abondant « courrier des lecteurs » qui n'est pas publiable (et auquel nous n'avons pas toujours le temps de répondre...).

Vous souhaitez nous aider ? Voici la « **règle de base** » que nous vous proposons : « *L'observateur critique des médias ne se contente pas de réagir à de vagues impressions, de se borner à des vagues allusions, de témoigner de son indignation : il est précis, exact, méticuleux, comme on l'enseigne... dans les écoles de journalisme. La saisie informatique d'une information sur les médias répond, dans la mesure du possible aux questions : qui ? , quoi ? , quand ? , où ? , comment ? , pourquoi ? »*

Diverses contributions sont possibles :

1. Les signalements.

Vous pouvez nous signaler des articles de la presse écrite et des émissions de radio ou de télévision dont vous pensez qu'ils méritent notre attention. Mais nous ne sommes pas (encore...) assez nombreux pour tout lire, écouter ou voir. Ces signalements risquent donc de rester sans suite immédiate.

2. Les dépêches.

Vous pouvez nous envoyer des dépêches. Chaque petite dépêche «*comporte un ou plusieurs faits, parfois une ou plusieurs citations, mais aussi des éléments de contexte qui permettront de re-situer ces faits plusieurs mois ou plusieurs années après. La source, le titre, l'auteur, la date (sans oublier l'année), la page d'un article ou d'une émission, doivent être précisément mentionnés. En radio, il faut aussi relever l'heure. Les citations sont exactes au mot près, patiemment copiées ou retranscrites, dûment vérifiées et mise entre guillemets et en italiques. Lorsqu'une tirade est coupée, les deux parties sont séparées par trois petits points entre crochet ([...]). Les éléments de contexte doivent à la fois précis et concis. Le commentaire est réduit au minimum »*.

Ces « dépêches » seront soigneusement rangées dans notre banque de données. Connectées avec d'autres, elles pourront fournir la matière d'articles développés. Parfois, elles feront l'objet de « brèves » publiées sur le site.

3. Les documents.

Acrimed publie, sans commentaires, des communiqués des syndicats et associations de journalistes et de professionnels des médias, ainsi que des documents (tracts, articles, appels, etc.) émanant d'autres sources (médias et sites associatifs, par exemple).

4. Les articles.

Vous pouvez nous proposer des articles entièrement rédigés. Nous publions prioritairement les articles rédigés ou préparés par les adhérents de l'association. Mais nous publions aussi, et en nombre croissant, des contributions de correspondants.

II. Pour observer

Quels médias observer ? Sur quels thèmes ? Comment ? « Informer sur l'information » s'efforce de répondre à ces questions de façon détaillée. Voici quelques rappels et précisions :

1. Quels médias ?

Les médias privilégiés sur le site d'Acrimed ne le sont pas en fonction de choix exclusifs : « [...] de nombreuses émissions de télévision et de radio échappent encore à la critique. Quant aux titres de presse quotidienne régionale et départementale, aux magazines masculins et féminins, presse gratuite, presse télévision, santé, sportive, psychologique, etc., ils forment un continent presque inexploré en dépit de leur énorme audience. ». En particulier, la Presse Quotidienne Régionale et les magazines spécialisés méritent une attention particulière.

2. Quels sujets ?

Les sujets privilégiés sur le site d'Acrimed ne le sont pas non plus en fonction de choix exclusifs. De très nombreuses questions échappent encore à notre vigilance. Et si celle-ci reste centrée sur l'information, nous explorerons dans un proche avenir le vaste continent des rubriques et des émissions de service et de divertissement.

3. Quelles approches ?

La critique des médias, telle que nous essayons de la pratiquer, répond notamment à deux critères :

- Elle s'efforce toujours de mettre en évidence et de décrire la pratique journalistique qui sous-tend éventuellement une orientation ou une dérive éditoriale : « *En démasquant la propagande à sens unique, il faut éviter de faire de chaque observation critique une simple occasion de contre-propagande.* »

- Elle s'intéresse particulièrement aux conditions de production de l'information, plutôt que de prendre pour cibles le journalisme ou les journalistes en général et en tant que tels : « *Faut-il le préciser, les journalistes ne sont pas " tous pourris ". Rouages d'une machinerie qui leur échappe, même quand ils se croient indépendants, la plupart d'entre eux sont des exécutants, comme dans nombre de professions* ».

III. Pour publier

Le site d'Acrimed est animé un comité de rédaction composé d'adhérents de l'association et par trois webmasters qui ont la (lourde ...) responsabilité de la publication des articles.

1. Des règles générales.

Les règles générales de publication sont simples :

- Nous sommes d'accord ? Nous publions, après d'éventuelles modifications soumises à l'auteur (voir plus loin)

- Nous avons de fortes réserves à formuler ? Nous commençons par discuter et nous publions, le cas échéant, en tribune libre.

- Nous ne sommes pas d'accord ? Nous nous expliquons et on essaie de ne pas se fâcher.

Précision. Nous essayons de respecter un rythme de publication compatible avec le rythme de consultation du site. Il arrive par conséquent que les contributions soient si nombreuses que nous devons faire des choix, en accordant la priorité aux adhérents de l'association. L'adhésion est donc recommandable ;-). La patience et la compréhension aussi.

2. La rédaction

- Il arrive qu'un article ne soit publiable ou publié qu'après avoir fait l'objet de modifications. Ces modifications sont proposées à l'auteur avant toute publication.

- La présentation des articles, en revanche, dépend de notre seule responsabilité. Cette présentation comprend notamment la mise en page, le titre, les sous-titres, le descriptif, le chapô, les notes d'Acrimed (mentionnées comme telles)

3. La présentation

Les propositions d'article doivent nous parvenir en fichier attaché, avec une mise en forme minimale. Chaque projet d'article doit comprendre :

- Un titre court, mais le plus explicite possible

- Un descriptif qui précise le thème de l'article. De deux lignes au maximum, c'est ce descriptif qui paraît à la « Une » du site ou dans les « bulles » associées à l'article.

- Un chapô de quelques lignes qui fait office d'introduction à l'article.

La présentation définitive est confiée à la rédaction d'Acrimed.

Une seule adresse : acrimed@wanadoo.fr –

Textes à l'intérieur du message ou en fichier attaché au format .rtf

Une seule raison à tout cela : « Si un autre monde est possible, d'autres médias le sont aussi ».